

Programme de Formation

La comptabilité des dérivés en normes françaises et internationales (IFRS) et Fiscalité des dérivés

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Services comptables de banques

Consolideurs

Utilisateurs d'états financiers de banques : directions des risques, directions financières, contrôleurs de gestion, analystes



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles de comptabilisation des principaux dérivés utilisés dans les banques, selon les référentiels français et IFRS
- Connaître le passage des comptes sociaux aux comptes consolidés IFRS
- Connaître les mécanismes de valorisation
- Connaître règles et risques fiscaux relatifs aux dérivés



Description

- Appropriation des dérivés**
 - En France, selon le code monétaire et financier, au plan international selon IFRS 9
 - Illustration de valorisation de dérivés.
- La comptabilisation des dérivés en normes bancaires françaises**
 - Les quatre catégories d'utilisation de dérivés, comptabilisations afférentes
 - Principes généraux de la comptabilité de couverture
 - Cas pratiques comptables
 - Dérivés spécifiques : cap/floor/collar, dérivés de crédit, contrats sur titres
- La fiscalité des dérivés**
 - Principes généraux d'appréhension fiscale des dérivés
 - Notion de positions symétriques
 - Retraitements fiscaux fréquents
- La comptabilisation des dérivés selon les normes IFRS**
 - Compréhension des stratégies de couverture, conditions d'application et de documentation selon IFRS 9 ou IAS 39
 - Problématiques spécifiques : dérivés optionnels, dérivés climatiques, crosscurrency-swaps, dérivés incorporés
 - Cas pratiques comptables



FORMATION

- Examen d'annexes aux états financiers publiés

**Prérequis**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**Modalités pédagogiques**

- Présentiel
- Remise des supports de formation
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz